— M. J. Marouzeau se permet de formuler un scrupule : c'est que l'élève, sans cesse sollicité de donner son adhésion et même son enthousiasme, n'oppose à la méthode qualifiée par son auteur lui-même de « publicitaire » une attitude de méfiance ou de refus à laquelle la jeunesse est naturellement encline. Il souhaite en tout cas que la présentation ainsi donnée au livre de classe incite le maître à orienter son enseignement dans le sens de l'explication et de la vie.

V.

SÉANCE DU SAMEDI 8 NOVEMBRE 1952.

Président : M. P. Boyancé.

Membres présents. — Mlle M.-Th. d'Alverny, MM. V. Alves, J. Beaujeu, Mlle M.-Th. Beuchard, MM. R. Bloch, A. Boulanger, A. Bourgery, G. de Boussineau, J. Brunel, E. Cavaignac, P. Couissin, P. Courcelle, J. Cousin, A. Dain, A. Desmouliez, R. Dumaine, M. Durry, A. Ernout, Mlle J. Ernst, M. G. Fohlen, Mlle R. Fournier, M. R. France, Mlle A. Freté, Mme M. Frézouls, MM. E. Galletier, M. Gautreau, B. Georgin, R. Goujard, Mlle A. Guillemin, MM. Ch. Guirard, A. Haury, J. Heurgon, R. P. Hubert, Mlle Y. James, R. P. Larue, MM. Y. Lefèvre, H. Lévy-Bruhl, Mlle J. Marchand, Mme Cl. Margueron, M. J. Marouzeau, Mme H. Michel-Lévy, Mlle Chr. Mohrmann, MM. R. Noiville, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, M. J. Perret, Mlle H. Petré, Mgr Pichard, MM. M. Ribaud, P. Riché, W. Seston, Mlle A. Tachauer, MM. F. Ters, abbé Tollu, R. Villers, Mlle J. Zimermann.

Communications du Bureau.

M. P. Boyancé, président, fait part du décès de notre confrère l'inspecteur général P. Crouzet, qui a joué un rôle éminent dans l'organisation des études classiques et dans la pédagogie du latin, et que nous avions encore le plaisir d'entendre à une de nos dernières séances.

Il salue la présence à cette séance de Mlle Chr. Mohrmann, que la Société se plaît à toujours accueillir à l'occasion de ses passages à Paris.

Il fait part de la nomination de notre confrère Jean Bayet à la direction de l'École française de Rome, suppléé dans son enseignement par M. P. Grimal, et de l'élection à la Sorbonne de M. P. Wuilleumier.

M. J. Marouzeau ajoute à ces félicitations celles qu'il convient d'adresser à Mlle A. Guillemin, qui vient de voir récompenser ses travaux scientifiques par l'attribution du prix d'Aumale, de l'Institut.

Le Groupe romand va célébrer le 16 novembre le vingtième anniversaire de sa fondation. Le président et l'administrateur assisteront à cette

commémoration, heureux de transmettre à la filiale suisse, si active et prospère, le message d'amitié de la Société parisienne.

M. M. Durry présente un bref compte-rendu du deuxième Colloque franco-allemand auquel il a assisté avec notre président M. Boyancé et plusieurs autres délégués français. La réunion s'est tenue à Duisburg, sur l'invitation de la section Nord-Rhein-Westphalen de l'Altphilologenverband, sous la présidence du Dr Kock, avec communications et discussions sur : Virgile et le travail scientifique, Virgile dans l'enseignement, les débuts du latin, les méthodes nouvelles, enfin visite de classes de gymnase et de collections archéologiques.

M. P. Boyancé donne la parole à M. A. Desmouliez, qu'il remercie d'être venu de Montpellier pour présenter une communication à cette séance.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. A. Desmouliez, assistant à la Faculté des lettres de Montpellier, présente un exposé sur *la polémique de Cicéron et des atticistes.*

Le conflit entre Cicéron et les atticistes pose un des problèmes les plus irritants de l'histoire des lettres latines. Nombre d'hypothèses ont été faites pour expliquer l'origine du mouvement ; mais aucune n'a apporté une solution satisfaisante. L'erreur des critiques reste sans doute d'avoir enfermé l'école atticiste de Rome à l'intérieur des frontières esthétiques. Le mouvement néo-attique est plus vaste, dans le temps comme dans l'espace. Mouvement littéraire, mais aussi artistique : il y a un art néo-attique qui remet en faveur des formules classiques et archaïsantes, non sans maniérisme, raffinement et préciosité. Large courant qui, au Ier siècle avant Jésus-Christ, traverse la Grèce, l'Asie et l'Italie.

Or, une tradition scolaire s'est établie : les rhéteurs se plaisent à rapprocher sans cesse art oratoire et arts plastiques. Cette constatation permet sans doute de ne point dissocier l'une de l'autre la réaction artistique contre le style hellénistique et la réaction littéraire contre l'asianisme. Elle permet, en outre, de situer l'école atticiste de Rome dans la perspective esthétique du moment et de la définir dans ses origines et ses impératifs.

De plus, appliqués à la critique littéraire, les principes de la critique d'art permettront d'éclairer la polémique de Cicéron et des atticistes. Les Anciens ont proclamé la loi du progrès dans l'art et ont pratiqué une méthode historique et quantitative à la fois, fondant leur jugement sur la mesure des insuffisances et des mérites que chaque artiste a en moins ou en plus. Cicéron a adopté ce système dans son *Brutus*, et ces principes commandent son argumentation dans les deux litiges essentiels qui l'opposent à ses adversaires. Il rejette le choix de Lysias, affirme la supériorité de Démosthène au nom de la critique quantitative. Il

adopte la structure périodique de la phrase en vertu de la loi du progrès. Cicéron reproche donc à ses adversaires d'interrompre le cours de l'évolution artistique, sinon de le renverser. Sans doute veut-il par là légitimer sa propre éloquence. Mais ne défend-il pas, en outre, le goût romain, avec toutes ses exigences[1]?

— M. P. Boyancé félicite M. Desmouliez d'avoir établi d'une part qu'on ne saurait, pour résoudre les problèmes littéraires, dissocier les deux littératures classiques ; d'autre part, que le domaine du goût littéraire et celui du goût artistique ne doivent pas être étudiés indépendamment l'un de l'autre ; témoin les comparaisons avec les arts plastiques qu'instituent fréquemment Cicéron et Denys d'Halicarnasse.

— M. A. Dain, en signalant une thèse de M. Costil sur l'esthétique littéraire de Denys d'Halicarnasse, souligne à son tour la nécessité de se référer au domaine grec dès qu'il s'agit de l'histoire des théories esthétiques en matière oratoire. A défaut de documents grecs authentiques, on peut, par extrapolation, invoquer l'histoire des milieux où sont nées les théories : écoles philosophiques et philologiques. Comment ne pas relever par exemple que le berceau présumé des théories esthétiques sur l'art oratoire (Pergame, Rhodes, etc.) est précisément celui qui vit le développement de la philologie consacrée aux commentaires, sinon aux éditions, des orateurs attiques?

— M. Haury se demande comment concilier chez Cicéron le respect de la loi du progrès et la condamnation des poètes néotériques. M. Desmouliez répond que la contradiction n'est qu'apparente, la loi du progrès, aux yeux des Anciens, supposant dans l'art une enfance, une maturité et une vieillesse ou décadence.

II. — M. J. Marouzeau étudie *certaines particularités de l'ordre des mots* qui ne comportent d'explication que si, sortant du domaine de l'interprétation philologique, on fait appel aux réalités sous-jacentes.

Contrairement à l'usage reçu pour les dénominations de voies urbaines, les Latins appellent deux de leurs rues *sacra uia* et *noua uia*, mettant l'adjectif en première place : c'est que la désignation de ces deux rues remonte à une époque où n'existait pas encore à Rome un système de voirie organisé et pourvu d'une nomenclature technique.

L'adjectif *romanus*, contrairement à l'usage adopté pour les ethniques, est presque toujours antéposé : souci de mettre en valeur un qualificatif qui flatte l'orgueil national.

Dans sa Correspondance, Cicéron fait presque toujours précéder le mot *bellum* de l'ethnique joint (type : *Parthicum bellum*) : c'est que les

1. Le texte intégral de cette communication figure ci-dessous, p. 168.

Romains soutiennent à cette date des guerres multiples, et qu'il importe dans chaque cas donné de distinguer celle dont il s'agit.

Si l'on dit habituellement, avec place exceptionnelle du déterminant : *latus clauus* et *angustus clauus*, *proconsulare imperium* et *tribunicia potestas*, *senatus consultum* et *plebis scitum*, c'est que l'opposition de ces termes deux à deux revêt une signification sociale et politique.

Si l'on dit *milia passuum decem* et *equitum milia decem*, c'est que la détermination *passuum* va de soi, constituant le mode usuel de mesure des distances, tandis que *equitum* a besoin d'être distingué d'autres possibles tels que *peditum*, *captiuorum*, etc.

D'autres questions du même genre mériteraient examen : pourquoi César dit-il habituellement *hora quarta* et *quarta uigilia*? Pourquoi *legio* est-il habituellement précédé du numéral ordinal, tandis que *cohors* en est habituellement suivi? Pourquoi César dit-il, d'une part, *flumen Rhodanus* et, d'autre part, *Garumna flumen*? Pourquoi une colline de Rome s'appelle-t-elle d'ordinaire *mons Esquilinus*, et une autre, avec l'ordre inverse, *Caelius mons*?

Pour résoudre ces énigmes, il est probable qu'on devrait faire appel à des réalités historiques, sociales, géographiques, et ne pas se contenter de considérations philologiques ou stylistiques.

En tout cas, l'intérêt des recherches de ce genre est de nous conduire à éviter les statistiques non discriminatives, les circonstances pouvant faire qu'un ordre rare représente la norme, et un ordre fréquent l'exception.

— M. M. Durry, à propos des questions posées en dernier lieu par M. Marouzeau, se demande s'il n'y a pas là traces d'usages qu'il suffit de constater sans en espérer l'explication.

— M. Marouzeau ne se satisfait pas de cette attitude de renoncement. Il n'y a aucune raison, quand on croit avoir résolu une question, de considérer comme insoluble une question connexe, et l'objet même de notre science n'est-il pas d'affronter les problèmes dont la solution n'apparaît pas d'abord?

— M^lle^ J. Ernst, mettant en avant un exemple français, s'en autorise pour invoquer à propos des faits latins ce qui serait une liberté d'indifférence.

— Autre attitude de renoncement, estime M. Marouzeau, qui, d'une part, ne voit aucune difficulté à expliquer dans l'exemple français proposé les deux ordres théoriquement possibles et, d'autre part, estime ne pas devoir reprendre la discussion sur le principe si souvent réfuté de la liberté d'indifférence. Il rappelle seulement que, quand il y a indifférence, c'est dans la pensée, qui est multiforme et incertaine, non dans l'expression, dont la raison d'être est de s'adapter à la pensée.

VI.

SÉANCE DU SAMEDI 13 DÉCEMBRE 1952.

Président : M. P. Boyancé.

Membres présents. — Mlle d'Alverny, MM. V. Alves, J. Andrieu, J. Bayot, J. Bérard, R. Bloch, A. Bourgery, G. de Boussineau, E. Cavaignac, J. Couissin, P. Courcelle, A. Dain, A. Diény, M. Durry, P.-M. Duval, J. Duvernet, A. Ernout, Mlle J. Ernst, M. J. Fontaine, J. de Foucault, Mlle R. Fournier, M. R. France, Mlle A. Freté, MM. E. Galletier, J. Gaudemet, M. Gautreau, P. Grimal, Mlle Guillemin, MM. A. Haury, J. Heurgon, R. P. Hubert, Mlle Y. James, MM. C. Jodry, R. Jumeau, J. Le Gall, Mme Cl. Margueron, MM. J. Marouzeau, H. Marrou, Mme H. Michel-Lévy, MM. G. Mauger, Nicolau d'Olwer, Mlle S. Nigoul, M. L. Nougaret, Mme S. Nougaret, M. J. Perret, Mlle H. Pétré, MM. H. Pflaum, J. Reinach, M. Ribaud, P. Riché, R. Salesses, W. Seston, H. Stern, Mlle Tachauer, Abbés M. Testard, F. Tollu, M. A. Vernet, Mlle J. Vielliard, M. P. Wuilleumier, Mlle J. Zimermann.

Communications du Bureau.

M. P. Boyancé, président, salue la présence à cette séance de M. Nicolau d'Olwer, un de nos plus anciens membres, que les vicissitudes politiques avaient malheureusement éloigné de nous et qui nous revient, fidèle, dès son premier passage à Paris.

Le Président rend compte de la célébration du vingtenaire du Groupe romand de la Société, à laquelle il a été convié avec l'Administrateur, et donne, à cette occasion, un aperçu des services rendus en Suisse par ce groupement à la cause du latin et des latinistes.

M. Marouzeau fait part de l'état des démarches relatives au projet de voyage à Rome à l'occasion du trentième anniversaire de la Société, et M. Nougaret, secrétaire, fournit les premières indications indispensables pour le transport et le séjour.

Communications à l'ordre du jour.

M. P. Wuilleumier étudie *l'institution et le fonctionnement du Conseil des Gaules.* — Parmi les Conseils provinciaux de l'Empire romain, celui des Gaules est le plus ancien et le plus important du monde occidental. Comme le prouve l'accord de Tite-Live et de Dion Cassius, la création date de 12 av. J.-C., alors que Suétone la fixe à l'an 10, pour la faire coïncider avec la naissance de Claude. Voulue par Auguste, mais conforme aux traditions gauloises, elle marque le désir de resserrer l'unité nationale dans le cadre du culte impérial, garant de loyalisme et agent